

## **Louis Bégin**

**Président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN).**

**Candidat à la 2<sup>e</sup> vice-présidence de la CSN.**



### **Mandats politiques antérieurs**

- Président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) depuis trois ans.
- Vice-président à la santé-sécurité et à l'environnement de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), de 2015 à 2017.
- Formateur en santé-sécurité à la FIM-CSN et au Conseil central de la Montérégie (CCM-CSN) (10 ans).
- Formateur confédéral en santé-sécurité pour la formation Accident et maladies du travail (AMT).
- Secrétaire du Syndicat national des employés du papier de Candiac (3 ans).
- Représentant en prévention ainsi qu'à la défense des travailleurs accidentés du Syndicat national des employés du papier de Candiac (25 ans).

### **Responsabilités politiques**

- Membre des comités de recherche à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- Membre de la table permanente de concertation sur la situation du caribou forestier.
- Coprésident du Comité sectoriel de la main d'œuvre de la métallurgie du Québec.
- Membre du conseil d'administration des associations sectorielles paritaires Multi prévention et ASFETM.
- Membre du comité confédéral de santé-sécurité.
- Membre du comité confédéral de juridiction.

### **Représentations internationales**

- Participer pour la CSN à une mission européenne sur le 4.0.
- Siéger sur le CA du FSC Canada (deux sièges syndicaux pour le Canada).
- Siéger sur des réunions d'IndustriALL global union (syndicats internationaux).
- Échanger de façon permanente avec les centrales syndicales françaises, belges, suisses, anglaises et allemandes.

### **Expériences de travail**

- Opérateur du système de traitement d'eau, opérateur d'enrouleuse, conducteur de chariot élévateur.

## ***Le cœur battant de notre mouvement***

Je sollicite votre appui pour le poste de la 2<sup>e</sup> vice-présidence du comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux, au moment où ce poste prestigieux commandera un engagement de tous les instants devant les défis nombreux que nous devons affronter ensemble dans la vie comme au travail.

La pandémie de la COVID-19 aura été un élément révélateur des nombreux écueils vécus sur le terrain en santé et sécurité du travail, des inégalités grandissantes et des piètres conditions de travail dans des secteurs névralgiques de notre économie.

J'ai vu comme vous la difficulté des milieux de travail de répondre aux enjeux de cette pandémie. Le manque flagrant d'équipements de protection pour les travailleuses et les travailleurs à risque et l'incidence que cela a eue sur la vie de milliers de gens malades et vulnérables. Les directives pas toujours claires de la santé publique, le manque de coordination et surtout de volonté des autorités de la CNESST, qui refusaient de se rendre dans les milieux de travail, laissant les travailleuses et les travailleurs à l'incompétence des employeurs et aux risques de la contagion. J'ai vu tout cela de mon œil de militant de la santé et de la sécurité. Heureusement, nous étions présents syndicalement, malgré les difficultés.

J'ai entendu le ministre lancer le jeu de refaire les lois en santé et sécurité du travail après 30 ans. On a tardé à rénover ces lois pendant trop longtemps, et la conjoncture appelle à la mobilisation et à la prise de parole. J'ai l'intention de mettre le mouvement au travail au lendemain du congrès pour que nous soyons entendus. Nous ne reviendrons pas en arrière. C'est tout le cœur de notre mouvement qui doit battre pour l'avancement de nos conditions de travail en santé et en sécurité, partout où cela est nécessaire.

Nous devons aussi voir les opportunités pour notre mouvement de rejoindre les salarié-es de tous les secteurs de travail du Québec en leur offrant les services et les outils de la CSN, les rendant plus simples et plus accessibles, sans leur enlever la participation démocratique. Ma fédération a commencé cette réflexion à laquelle tout le mouvement doit maintenant se joindre. Il faut outiller ces gens pour assurer le respect et leur offrir des conditions de travail décentes. Il faut aussi que le cœur de notre mouvement batte pour cela.

Finalement, la crise aura révélé la vétusté de notre régime d'assurance-emploi et son incapacité à offrir une protection adéquate aux travailleuses et aux travailleurs. Nous l'affirmons sur les tribunes avec les groupes communautaires depuis au moins 25 ans. Il semble que Justin Trudeau ait une vision plutôt progressiste de ce programme social, qui tranche avec les anciennes administrations libérales et conservatrices en la matière. Son gouvernement est minoritaire et cela nous est favorable. Il faut profiter du *momentum* pour faire avancer nos revendications pour un régime juste et universel, adapté aux réalités du travail saisonnier et des nouvelles réalités vécues par la main-d'œuvre partout au pays. Nous devons encore une fois être présents.

J'y serai avec vous.



---

Louis Bégin